

**CONSEIL MUNICIPAL DU 28 JANVIER 2019
COMPTE-RENDU SUCCINCT
AFFICHÉ LE 04 FEVRIER 2019**

Le vingt-huit janvier deux mil dix-neuf à vingt heures, les membres du Conseil Municipal se sont réunis sous la présidence de **Madame DAVID Delphine, Maire élue**.

Nombre de conseillers en exercice :

28

Date d'envoi de la convocation :

21 janvier 2019

PRESENTS :

Les Adjoints au maire :

Mesdames FOUCARD – GRELIER – HUET – LE PALMEC – SEMPEY

Messieurs DENEUVE – PERON – THIRION

Les Conseillers Municipaux :

Mesdames BARBEDOR – BOURGOGNON – DAUGAN – GANDIN – HERISSON – LE GUELLEC – PRUDOR – SEIMANDI

Messieurs BRETEAU – ENIZAN – ETIENNE – GUERIN – JOSTE – PARTHENAY – PETTIER – TILLARD.

PROCURATIONS :

M. LANGEVIN a donné procuration à M. DENEUVE,

M. RENAULT a donné procuration à M. JOSTE,

MME ROUAUX a donné procuration à MME LE GUELLEC.

SECRETAIRE: MME LE PALMEC

N°	RAPPORTEUR	OBJET	VOTES
19-01	MME LE MAIRE	APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DU 17 DECEMBRE 2018	Après avoir délibéré, à l'unanimité, le Conseil Municipal : - ADOpte le procès-verbal de la réunion du 17 décembre 2018.
FINANCES – ADMINISTRATION GENERALE – RESSOURCES HUMAINES			
19-02	M. PERON	DEBAT D'ORIENTATION BUDGETAIRE 2019	Après avoir délibéré, à l'unanimité, le Conseil Municipal : - VALIDE la tenue du Débat d'Orientation Budgétaire 2019, - PREND acte des orientations annoncées.
19-03	M. PERON	ACTUALISATION REVERSEMENT QUOTE-PART EXCEDENT EAU POTABLE EN FAVEUR DE MONTFORT COMMUNAUTE	Après avoir délibéré, à l'unanimité, le Conseil Municipal : - VOTE le versement de 40 000 € au titre du fonctionnement à Montfort Communauté ; - VOTE le versement de 150 000 € au titre de l'investissement à Montfort Communauté ; - AUTORISE le Maire à signer tout document permettant la bonne exécution de la présente délibération.
19-04	M. DENEUVE	MAISON DE L'ENFANCE/MULTI-ACCUEIL - BILAN COMPTABLE DE L'OPERATION DE DELEGATION DE MAITRISE D'OUVRAGE	Après avoir délibéré, à l'unanimité, le Conseil Municipal : - APPROUVE le montant définitif de 919 924.61 € TTC pour l'opération de réalisation d'un multi-accueil à Montfort-sur-Meu réalisée sous maîtrise d'ouvrage déléguée à la commune de Montfort-sur-Meu ; - AUTORISE le Maire à signer tous les documents relatifs au transfert de propriété du multi-accueil au profit de Montfort Communauté.

DEVELOPPEMENT URBAIN

19-05	M. DENEUVE	MAINTIEN D'UNE PARCELLE DANS LE DOMAINE COMMUNAL OU ALIENATION D'UN IMMEUBLE DE GRE A GRE - PARCELLE AH n°43 - ALLEE DES GARENNES	<p>Après avoir délibéré, à l'unanimité, le Conseil Municipal :</p> <ul style="list-style-type: none"> - SUIT l'avis défavorable du Commissaire-enquêteur et maintient la parcelle AH n°43 dans le domaine communal.
19-06	M. DENEUVE	RETROCESSION DANS LE DOMAINE COMMUNAL DES OUVRAGES ET RESEAUX DIVERS COMMUNS - PARC DE LA TOUCHERE - DEUXIEME TRANCHE	<p>Après avoir délibéré, à l'unanimité, le Conseil Municipal :</p> <ul style="list-style-type: none"> - DEMANDE la levée des réserves suivantes : <ul style="list-style-type: none"> • Remise en état et repositionnement des boîtes aux lettres conformément au plan de composition ; • Réalisation de joints pour les bordures en béton ; • Reprise de l'enrobé du parking public situé à l'Est du collectif Neotoa ; • Voie de service : revêtement terre-pierre-engazonné à réaliser ; • Reprise de l'espace enherbé situé au droit de la voie de service et réalisation des plantations ; • Reprise de l'espace vert situé au Nord-ouest du lotissement ; • Remplacement du coffret ENEDIS situé à l'angle de l'allée de la Touchère et de l'impasse des Métairies (22, impasse des Métairies). - PROCEDE au classement dans le domaine communal des voies concernées par le dossier soumis à enquête publique, dès la levée des réserves susmentionnées ; - APPROUVE le transfert dans le domaine public communal des voies susmentionnées. - AUTORISE le Maire à signer tous les documents relatifs au transfert dans le domaine public communal des ouvrages et réseaux divers communs du « Parc de la Touchère - Deuxième tranche » une fois les réserves levées.

SPORT – CULTURE – VIE ASSOCIATIVE – JEUNESSE – RELATIONS INTERNATIONALES

19-07	M. TILLARD	ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION DE FONCTIONNEMENT A L'ASSOCIATION SPORTIVE BROCELI'HAND CLUB	<p>Après avoir délibéré, à l'unanimité, le Conseil Municipal :</p> <ul style="list-style-type: none"> - ATTRIBUE une subvention de 2 400 €, au titre du fonctionnement (hors emploi) à l'association Broceli'hand Club , - AUTORISE le Maire ou son représentant à signer toutes pièces relatives à cette subvention.
19-08	M. TILLARD	CONVENTION AUPRES DE LA LIGUE DE BRETAGNE DE FOOTBALL ET LE DISTRICT DE FOOTBALL - TERRAIN SYNTHETIQUE PASTEUR	<p>Après avoir délibéré, à l'unanimité, le Conseil Municipal :</p> <ul style="list-style-type: none"> - AUTORISE le Maire à signer la convention et tout document y afférent.
19-09	MME SEMPEY	DEMANDE DE GRATUITE DE LA SALLE DES DISOUS PAR L'ASSOCIATION FRANCE ADOT 35	<p>Après avoir délibéré, à l'unanimité, le Conseil Municipal :</p> <ul style="list-style-type: none"> - ACCORDE la gratuité de la salle des Disous pour les 8 et 9 mars 2019 au profit de France Adot 35, - AUTORISE le Maire à signer les contrats et tout document y afférent.
19-10	MME SEMPEY	MISE A DISPOSITION GRATUITE DE SALLES MUNICIPALES DANS LE CADRE DU GRAND DEBAT NATIONAL	<p>Après avoir délibéré, à l'unanimité, le Conseil Municipal :</p> <ul style="list-style-type: none"> - ACCORDE la mise à disposition gracieuse de la salle des Disous tous les lundis du 04 février au 13 mars 2019 pour les organisateurs de débats, sur réservation préalable en mairie, - ACCORDE la mise à disposition gracieuse des salles des Disous et des Chantous en fonction de leur disponibilité les autres jours de la semaine, selon les mêmes modalités, - ACCORDE la mise à disposition gracieuse de la salle de l'Avant-scène et du Confluent, selon les mêmes modalités,

			si la capacité d'accueil des salles Disous et Chantous est insuffisante, - AUTORISE le Maire à signer les contrats et tout document y afférent.
--	--	--	---

Delphine DAVID,
Maire
Conseillère Régionale

